

PROGRAMME DE LUTTE À CONTRE SAISON CHEZ LES BREBIS

Préparation des brebis

But : Mimer la succession de jours "longs" puis de jours "courts" afin de respecter le fonctionnement génital normal des ovins.

Protocole testé chez les ovins viandes :

- Début novembre et pendant 75 jours : éclairage de 17h /jour (de 5 heures du matin à 22 heures le soir) pour les brebis et les béliers.
- Mi-janvier et pendant 75 jours : éclairage naturel inférieur à 12 heures /jour, pour les brebis seulement, les béliers étant très éloignés.
- Mise à la lutte début avril et retrait des béliers au plus tard 40 jours après.

Protocole testé chez les ovins lait :

- Fin novembre et pendant 65 jours : éclairage de 5 à 8 heures le matin et de 21 heures à 23 heures le soir pour les brebis et les béliers.
- 25 janvier au 28 février : éclairage naturel inférieur à 12 heures /jour, pour les brebis seulement, les béliers étant très éloignés.
- Mise à la lutte par introduction des béliers, 1 bélier /25 brebis et retrait 40 jours au plus tard.
- Les brebis sont soit taries, soit dans leur dernier mois de lactation.

Programme Solu'Nature

- [Défi'OL™PR](#) = 30 ml /jour /brebis sur les concentrés ou les fourrages pendant l'avant dernière semaine précédant la mise à la lutte,
- [Défi'HOT™](#) = 50 ml dans 2 litres d'eau, agiter énergiquement la solution, pulvériser la solution diluée matin et soir sur les aliments, pendant la dernière semaine précédant la mise à la lutte.
- [Défi'Vit™](#) = 5 ml /brebis, au dernier jour de [Défi'OL™PR](#).

Dispositif de mise à la lutte

Construction d'un parc et mise en présence des béliers à l'aide de barrières au milieu du troupeau de brebis pendant les deux semaines précédant leur libération.

Avantages du programme Solu'Nature

Augmentation significative de la première vague de chaleurs fécondantes et augmentation du nombre d'agneaux produits.